

## « Une autre réforme des retraites est possible »

---

 [lemonde.fr/idees/article/2020/01/07/christian-eckert-et-guillaume-duval-une-autre-reforme-des-retraites-](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/07/christian-eckert-et-guillaume-duval-une-autre-reforme-des-retraites)  
Christian Eckert et Guillaume Duval, *Le Monde*, 7 janvier 2020

**Tribune.** Malgré deux ans de « concertation », dont on se demande à quoi elle a bien pu servir au vu du gâchis actuel, le projet de réforme des retraites ne rencontre aucun consensus. Au contraire, le grand chamboulement proposé s'est révélé d'autant plus anxiogène qu'aucun chiffrage détaillé de ses effets n'est disponible : aucune des mesures proposées n'est chiffrée, aucun tableau d'équilibre n'est fourni, aucun simulateur précis n'existe.

Le gouvernement a réussi l'exploit d'accroître les doutes de la population quant à la soutenabilité de notre système de retraite au moment même où celui-ci revenait à l'équilibre, et alors que son avenir ne semblait nullement menacé. Et cela d'autant plus que les ressources du Fonds de réserve des retraites (FRR) sont significatives et que l'arrêt prochain de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) va dégager, sans prélèvement nouveau, des ressources potentielles supplémentaires d'environ 20 milliards d'euros par an.

Après les ordonnances travail et le mouvement des « gilets jaunes », ce projet a, une fois de plus, plongé le pays dans une crise sociale grave et prolongée. Il a suscité la défiance de la plupart des partenaires sociaux, même les mieux disposés à l'égard du gouvernement. Grâce aux institutions dysfonctionnelles de la V<sup>e</sup> République, le premier ministre pourrait sans doute passer en force et faire adopter sa réforme par une Assemblée nationale aux ordres, mais la sagesse recommande plutôt de retirer ce projet mort-né.

### S'en tenir au statu quo serait insatisfaisant

---

Pour autant, s'en tenir au statu quo serait insatisfaisant au vu des insuffisances du système actuel. Certaines des intentions du projet, notamment l'unification progressive du système de retraites, méritent d'être poursuivies, de manière plus progressive et moins conflictuelle.

Il s'agirait tout d'abord d'intégrer l'ensemble des salariés du privé et du public, ainsi que les non-salariés, au sein d'un système unifié de retraite de base, en tenant compte, comme aujourd'hui, des annuités de cotisation pour l'ouverture des droits, et en calculant les pensions comme un pourcentage des revenus des meilleures années.

Pour permettre l'intégration du secteur public, il conviendrait cependant de réduire fortement la période des vingt-cinq meilleures années prise aujourd'hui comme référence dans le secteur privé. Il faudra également indexer les rémunérations passées

sur l'évolution des salaires pour le calcul des pensions et les faire évoluer ensuite en fonction de ces mêmes salaires, comme le propose le projet de réforme actuel.

## Revaloriser les rémunérations du secteur public

---

A côté de ce régime de base unifié, rénové et repensé, on proposerait au secteur public d'élargir le régime de retraite complémentaire obligatoire dont il a commencé à se doter. Il reviendrait bien entendu aux partenaires sociaux – Etat, collectivités territoriales, employeurs hospitaliers et syndicats de salariés représentatifs – d'en définir les modalités : soit intégration de l'Agirc-Arrco dans des conditions à négocier, soit construire un ou des régimes spécifiques pour mieux prendre en compte les particularités du secteur, tout en limitant le nombre.

Cette négociation devrait porter également sur la revalorisation des rémunérations du secteur public, après dix années de quasi-blocage du point d'indice. Des services publics de qualité effectivement présents partout sont indispensables à la cohésion sociale et territoriale, gravement mise à mal ces dernières années. Ils sont aussi un facteur-clé de la compétitivité économique et de la transition écologique.

Certains éléments de la réforme proposée méritent aussi d'être pris en compte. Unifier et rationaliser les avantages familiaux et les règles de réversion a un sens, même s'il faudrait sans doute le faire de façon différente de celle envisagée. De même, il faut rehausser le niveau de la retraite minimale, comme il était prévu déjà de le faire depuis 2003, mais aussi la rendre plus aisément accessible. Il conviendrait également de financer ces éléments de solidarité avec des outils distincts et bien identifiés.

## Revoir en profondeur les règles en matière de pénibilité

---

Mais il faudra aussi revoir en profondeur les règles en matière de pénibilité, non seulement pour réparer les dégâts commis sur la santé de nombreux salariés, mais aussi et surtout pour amener tous les employeurs, publics et privés, à limiter et à prévenir cette pénibilité. Il n'est en effet pas possible de bâtir une réforme des retraites plus équitable sans prendre davantage en compte les différences d'espérance de vie en bonne santé entre les catégories socioprofessionnelles, ni chercher à réduire le risque de désinsertion due à l'âge.

Il faut réintégrer les quatre critères de pénibilité prévus par la réforme de 2014 et exclus par le gouvernement actuel en 2017 (vibrations mécaniques, port de charges lourdes, postures pénibles et expositions aux risques chimiques), abaisser les seuils de prise en compte de l'ensemble des dix facteurs de pénibilité, actuellement trop restrictifs par rapport à leurs effets connus sur l'espérance de vie en bonne santé. Les bonifications auxquelles la pénibilité peut donner droit doivent être sensiblement accrues au-delà des

deux ans prévus actuellement. Il conviendra enfin de prendre en compte non seulement les expositions connues à ces critères de pénibilité à compter de l'entrée en vigueur de la réforme, mais encore les expositions antérieures, selon des modalités à déterminer.

« Ces propositions n'ont pas la prétention de définir un projet clés en main, mais d'indiquer qu'une autre voie existe »

Quant au pilotage du système, il ne saurait être centré uniquement sur la part du produit intérieur brut que le pays consacre aux retraites, comme le prévoit la réforme – suscitant légitimement le soupçon de vouloir paupériser les seniors –, mais d'abord et surtout sur le niveau de vie relatif que nous voulons garantir aux retraités au cours des prochaines décennies. Il devra, bien entendu, être accompagné d'une règle d'équilibre financier à tenir sur plusieurs années pour amortir les effets des cycles économiques.

Ces propositions n'ont pas la prétention de définir un projet clés en main, mais d'indiquer qu'une autre voie existe pour avancer vers un système de retraite unifié, plus lisible, mais aussi plus juste et plus robuste face aux crises économiques à venir. Une voie qu'une véritable négociation devrait cette fois explorer et concrétiser. Il y a urgence à sortir de l'alternative entre un statu quo insatisfaisant et un projet mal conçu.

**Christian Eckert** a été secrétaire d'État chargé du budget des comptes publics de 2014 à 2017. **Guillaume Duval** est éditorialiste au mensuel « Alternatives économiques ».

Guillaume Duval (Journaliste) et Christian Eckert (Ancien ministre)